

Evolution de la richesse en Suisse : la fortune des ménages augmente, l'inégalité de sa répartition aussi

L'administration fédérale des contributions chiffre la fortune totale des ménages en Suisse à 1'792 milliards de francs à la fin de 2015. À titre de comparaison, la fortune nette totale représente 5,35 fois la masse totale des revenus nets des ménages.

L'analyse des données fiscales sur l'impôt sur la fortune dresse un portrait statistique de la richesse en Suisse et de sa répartition. S'il est malaisé de conférer un sens aux moyennes (que signifient les 215'166.- francs de fortune par habitant en 2015 ?), les tendances qui apparaissent dans le communiqué de l'administration fédérale des contributions [\[1\]](#) permettent d'appréhender certaines réalités.

Le fédéralisme tout d'abord : les différences entre les cantons sont notables. Les montants de fortune par habitant varient de 99'099 francs à Fribourg à 718'473 à Schwyz. Les cantons de la Suisse centrale (Schwyz, Nidwald, Zoug) hébergent les citoyennes et citoyens les plus fortuné-es.

Les cantons de Genève et de Zurich répertorient une fortune par habitant proche de la moyenne suisse. Les valeurs les plus basses se retrouvent à Neuchâtel, à Soleure, dans le Jura et à Fribourg.

De grandes disparités existent également entre les habitants : un petit quart de la population déclare une fortune de 0.- franc. Un peu plus de la moitié des habitantes et habitants (55,46%) possède moins de 50'000.- francs de fortune. Ensemble, ils réunissent 1,5% de la fortune totale. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, 5,72% des habitantes et habitants comptabilisent plus d'un million de fortune et possèdent 66,59% de la fortune totale. Parmi eux, 0,25% ont plus de 10 millions et possèdent 30,34% de la fortune totale.

Si la fortune totale augmente [\[2\]](#), les inégalités de répartition de celle-ci aussi : ainsi, l'indice de l'inégalité de répartition de Gini a crû parallèlement à l'augmentation de la

richesse[3],
ici aussi avec d'importantes disparités entre les cantons.

Enfin, une disparité similaire existe en matière d'imposition de la fortune, ou par exemple le million de francs est imposé à plus de 5'410 francs dans les cantons de Neuchâtel, de Bâle Campagne, de Fribourg, de Vaud et dans certaines communes du Valais alors qu'il s'élève à une fourchette de 1'000 à 2'260 francs dans les cantons de Nidwald, d'Obwald, de Zoug, de Schwyz, de Zurich et d'Uri, notamment.

Pour en savoir plus, voir notre rubrique : [Social >> Pauvreté >> Faits et chiffres](#)

[\[1\] Administration fédérale des contributions AFC : L'évolution de la richesse en Suisse de 2003 à 2015, 20.08.2019](#) (consulté le 04.11.2019)

[\[2\]](#)

Selon le rapport de l'AFC, p.8s, elle a augmenté de 754 milliards entre 2003 et 2015, en passant de 1'038 milliards à 1'792 milliards de francs, avec de grandes disparités entre les cantons (Schwyz : +10,53% et Neuchâtel, +2,15%).

[\[3\]](#) Il

s'agit d'un coefficient qui est compris entre 0 et 1, 0 étant la distribution parfaitement égalitaire et 1 la distribution parfaitement inégalitaire, dans laquelle une personne détient l'entier de la richesse. Rapport AFC, p.5.